



Conseil local FCPE de SAINTES



Charente-Maritime

Le 12 mai 2023 – à Saintes et La Rochelle

**Communiqué de presse du Conseil local FCPE de Saintes et du Conseil Départemental des Parents d'Élèves de Charente-Maritime (CDPE 17)**

**Faire d'autres choix et prendre en compte les parents : des nécessités pour mieux préparer l'avenir des jeunes et donner une place forte au lycée professionnel dans le système éducatif**

Le Président de la République, accompagné de trois ministres, a présenté sa réforme de la voie professionnelle à l'occasion d'une visite au lycée professionnel Palissy le 4 mai 2023.

La communauté éducative n'inclurait-elle plus les parents ? En effet, ils sont les grands oubliés de ce déplacement. Vivant au plus près les situations, les parents d'élèves auraient pu parler de l'orientation, de mobilité, de moyens, de soutien véritable à l'engagement des enseignants, de la difficulté à trouver des stages, du coût de la scolarité (équipement professionnel, transports, internat...), de la poursuite d'études dans le supérieur, c'est-à-dire des réalités concrètes.

La communication de l'Exécutif a mis l'accent sur l'annonce d'un milliard de plus de financement annuel. Et sur la gratification – reportée sur l'État, et non plus venant des entreprises – des périodes de stage. Il ne s'agit donc pas d'une allocation d'études qui permettrait d'aller vers la gratuité en lycée professionnel et de prendre pleinement en compte le coût de la scolarité et celui des équipements professionnels : ceux-ci conserveront une incidence notable sur le choix de la formation.

Le temps véritable de formation aux gestes professionnels n'a cessé de se réduire lors des réformes successives et le parcours de formation initiale va encore s'affaiblir. Avec une augmentation du nombre de semaines de stages – à condition de les trouver ! –, au détriment de semaines d'enseignement, le soutien aux élèves en difficulté scolaire sera réduit et moins

de temps sera passé en atelier où l'on forme généralement de manière plus ouverte et globale que sur un poste spécifique en stage d'entreprise.

Une Terminale, à voies inégales, va différencier les élèves voulant entrer directement sur le marché du travail ou souhaitant poursuivre leurs études : aux premiers des périodes de stage augmentées, aux seconds des semaines de cours en complément mais dans l'objectif restreint de permettre surtout une poursuite d'étude à bac+1. Placer les épreuves écrites en mars risque de conduire à une même démobilité sur les derniers mois que celle déjà constatée en voie générale et technologique.

L'évolution des lycées professionnels vers un système cogéré – en attendant à terme, une tutelle ? – par le monde de l'entreprise constitue une rupture avec le principe d'une école publique visant à construire les conditions de l'émancipation des jeunes. Le gouvernement occulte ces enjeux de citoyenneté et d'émancipation. La volonté de préparer à orienter vers la voie professionnelle dès la Cinquième – certainement de manière différenciée selon les territoires et les milieux sociaux – opère un grand retour en arrière, vers un système d'orientation précoce. Des formations pensées seulement pour la satisfaction des besoins des bassins d'emplois locaux, limiteront la mobilité et les ambitions de se tourner vers des métiers à pourvoir sur d'autres territoires. Les perspectives de poursuite d'étude en BTS sous statut scolaire sont évidemment remises en cause par l'affaiblissement des enseignements généraux requis.

Tout ceci dans un contexte où le service public de l'orientation subit des fermetures de sites, créant ainsi de fortes inégalités dans les territoires, et où des fermetures de formations se dessinent à court terme, dès la rentrée 2023. Les parents, membres à part entière de la communauté éducative, veulent d'autres choix pour le développement du service public de l'orientation, pour une voie professionnelle sous statut scolaire ambitieuse, pour donner une place forte au lycée professionnel dans le système éducatif.

Contacts :

- Conseil Départemental des Parents d'Élèves de Charente-Maritime (CDPE 17) :

Madame Karine AULIER, Présidente du CDPE 17

tél. : 06 06 84 57 44 - courriel : [cdpe17fcpe@gmail.com](mailto:cdpe17fcpe@gmail.com)

- Conseil local FCPE de Saintes :

Monsieur Serge MAUPOUET, Président du Conseil local FCPE de Saintes

tél. : 06 46 24 73 19 – courriel : [contact@fcpesaintes17.fr](mailto:contact@fcpesaintes17.fr)